



# L'INFO du SE-UNSA

## 03

La lettre d'information  
de la section de l'Allier du SE-UNSA  
30 rue Liandon 03300 CUSSET - Tél 04 70 98 55 59  
mail : [03@se-unsa.org](mailto:03@se-unsa.org) □  
site : <http://sections.se-unsa.org/03/>

**2008-2009**

**N° 36**

**Jeudi 8 janvier 2009 -**

---

### **Lettre d'information du SE-UNSA à diffuser aux collègues**

*pour s'abonner ou se désabonner à " L'info du SE03" adresser un mail en cliquant sur : [03@se-unsa.org](mailto:03@se-unsa.org)*

---

**SOMMAIRE : Evaluations CM2** - le SE-UNSA demande au ministre de surseoir aux évaluations et d'engager des discussions avec les personnels

---

#### **Evaluations CM2**

##### **Le dispositif :**

Les directeurs vont être très prochainement destinataires d'un « **Manuel d'utilisation à destination des directeurs d'école et des enseignants** » de 40 pages qui détaille le processus de la campagne d'évaluation.

##### **Le calendrier** imposé est très serré :

- Evaluation des élèves du 19 au 23 janvier 2009 ;
- Correction, codage, saisie et transmission des résultats codés du 23 janvier au 4 février 2009 ;
- Communication des résultats aux parents du 23 janvier au 27 février 2009.

##### **L'avis du SE-UNSA :**

- Pour Darcos, il s'agit, « *après la mise en œuvre de la nouvelle organisation de la semaine scolaire et de la mise en œuvre des nouveaux programmes d'enseignement, du 3<sup>ème</sup> volet de sa réforme de l'enseignement primaire* ». Autant dire qu'il met tout en œuvre pour que l'opération soit techniquement réussie.
- Le volet pédagogique de cette évaluation ne semble pas être la priorité du ministre. Les cahiers d'évaluation sont maintenant connus, mais pas de source officielle. Un certain nombre d'items portent sur des compétences qui ne sont pas exigibles en 6<sup>ème</sup>. Il paraît donc déplacé de mesurer leur acquisition en CM2 et a fortiori en janvier !
- Le protocole de saisie et de remontées des résultats est lourd et pourra être source de nombreuses erreurs. Le calendrier serré entraînera fatalement des difficultés à chacune des étapes.
- La confidentialité des résultats ne semble pas garantie. En effet, si les résultats individuels des élèves sont bien anonymés avant le transfert dans l'application académique, ce n'est pas le cas des écoles. Ainsi, il sera possible d'effectuer « un classement » au niveau de la circonscription ou du département. Une mise en concurrence des écoles dans un contexte de suppression de la sectorisation n'est donc pas à exclure. Certes, le ministre a affirmé, sous la pression du SE-UNSA en particulier, que les données par école resteraient internes à l'Education Nationale, contrairement au

projet initial qui était de communiquer aux familles les résultats des écoles. Cependant, le précédent du logiciel SIGNA dans le second degré ne peut que nous inciter à la plus grande prudence. Le ministère avait été contraint par la justice de fournir les résultats aux journalistes qui s'étaient empressés de publier un classement des établissements soit-disant les plus violents. Pour éviter toute dérive, une fusion des résultats des écoles au niveau de la circonscription serait éminemment souhaitable.

**L'action du SE-UNSA :**

**Le SE-UNSA a adressé au ministre un courrier que vous trouverez en pièce jointe lui demandant de surseoir à cette évaluation et d'ouvrir des discussions.**

Il étudie, en cas de refus du ministre, la possibilité de lancer une consigne de non-transmission des résultats dans l'application académique.

En syndicat responsable, il ne lancera une telle consigne qu'après en avoir mesuré l'impact sur les personnels et s'être assuré de sa capacité à les défendre

**Communiqué de presse :**

**Le SE-UNSA demande au ministre de surseoir aux évaluations de CM 2**

Le ministère de l'Education nationale jugerait-il que les sujets de tension manquent dans les écoles ? Il faut croire que oui si l'on en juge par les évaluations de CM 2 qu'il s'apprête à imposer aux enseignants ! Encore une fois, un dispositif mal réfléchi, lourd et potentiellement dangereux tombe d'en haut ... Encore une fois, il n'aura fait l'objet d'aucune concertation préalable.

Pour le SE-UNSA, il y aurait un véritable intérêt à des évaluations nationales permettant de vérifier les acquis en fin de cycle et ainsi de mieux appréhender les performances du système scolaire. Mais avec des passations d'épreuves entre le 19 et le 23 janvier, donc en milieu d'année scolaire, ces objectifs sont impossibles à atteindre !

De surcroît, les modalités proposées sont à la fois simplistes, ce qui interdira toute connaissance fine des acquisitions des élèves, et complexes quant au protocole de saisie et de remontée des résultats.

Enfin, le SE-UNSA constate qu'aucune garantie n'est donnée quant à la confidentialité des évaluations. La porte est donc ouverte à un « classement » des écoles selon les résultats des enfants, induisant des logiques de concurrence consuméristes inacceptables au regard des objectifs de l'Ecole publique.

Le SE-UNSA appelle le ministère à faire preuve de sagesse. Il demande au ministre de surseoir à ces évaluations de CM 2 et d'engager des discussions pour construire un outil pertinent garantissant la confidentialité des résultats.

Paris, le 7 janvier 2009  
Luc Bérille- Secrétaire Général

***... il est vraiment temps d'adhérer au SE-UNSA !***

[http://www.se-unsa.org/page\\_adher.html](http://www.se-unsa.org/page_adher.html)

si j'adhère MAINTENANT en choisissant le paiement fractionné par prélèvement automatique :

- je suis syndiqué-e TOUT de SUITE

- je ne paie qu'à partir du 2 octobre 2008 et en 10 fois + 66% de déduction de mes impôts

---

**DU NOUVEAU POUR LE SYNDICALISME : REJOIGNEZ LE SE-UNSA : les enseignants de l'école au lycée ensemble**  
*L'UNSA rassemble les salariés du public et du privé dans une même organisation interprofessionnelle*

**Pour adhérer au SE-UNSA : [www.se-unsa.org](http://www.se-unsa.org)**

---